

**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

## **Unis en soutien à Lac-Mégantic Les CRE à la disposition des autorités et des habitants**

**Sherbrooke, le 10 juillet 2013** - Les conseils régionaux de l'environnement (CRE) des régions de l'Estrie et de Chaudière-Appalaches ainsi que le Regroupement national des conseils régionaux de l'environnement (RNCREQ) sont profondément affligés de la tragédie qui s'est produite à Lac-Mégantic. Ils s'unissent pour offrir leurs sympathies aux sinistrés et aux familles et amis des victimes.

Comme l'a déclaré le ministre Yves-François Blanchet au journal *La Presse* le 9 juillet, « en plus des décès et de l'importance des dommages, [...] une catastrophe environnementale d'une magnitude peut-être sans précédent » est en cours. Les CRE des régions Chaudière-Appalaches et Estrie, qui sont directement concernés par le secteur de Lac-Mégantic et de la rivière Chaudière, sont vivement interpellés par la situation et souhaitent contribuer à la hauteur de leurs moyens à la gestion de cette crise.

En effet, malgré les enjeux globaux que soulèvent inévitablement un tel accident, les CRE souhaitent avant tout se mettre à la disposition du gouvernement du Québec, de la municipalité de Lac-Mégantic et de toutes les municipalités qui ont et auront à subir les impacts environnementaux qui en découlent. Soutenus par le RNCREQ, ils leur proposent leur expertise environnementale et la force mobilisatrice de leurs réseaux afin de favoriser le rétablissement des écosystèmes touchés et pour contribuer aux efforts de décontamination.

C'est pourquoi les CRE, qui sont déjà en contact avec le cabinet du ministre Yves-François Blanchet, proposent, de façon coordonnée et complémentaire avec les autorités :

- d'offrir aux responsables de la ville de Lac-Mégantic et de celles des zones affectées de participer avec elles à évaluer les besoins des suivis environnementaux à court, moyen et long terme;
- de constituer une banque de personnes ressources bénévoles qui offriront leur expertise (biologistes, géologues, aménagistes, physiciens, chimistes, juristes) au cours des prochains mois afin de pouvoir accompagner les citoyens et intervenants;
- de participer à toute autre action pertinente pour lesquelles ils pourraient être sollicités (relai d'information, organisation de corvées de nettoyage, etc.).

Les conseils régionaux de l'environnement sont des organismes regroupant des intervenants en environnement à l'échelle des régions administratives, qui privilégient la concertation des acteurs pour réaliser leur mission. Forts de leur capacité de mobiliser les intervenants du milieu pour la protection de l'environnement, ils espèrent pouvoir aider à leur manière la région de Lac-Mégantic et les municipalités riveraines de la Chaudière à se remettre de cette terrible tragédie.

-30-

### **Source :**

Antoni Daigle - Adjoint aux communications et partenariat - CREE - 819-821-4357  
Alice de Swarte - Responsable des communications - RNCREQ - 514-861-7022

### **Information :**

Pierre Morency - Président CREE - 819-679-4642  
Chantal Bouchard - Directrice intérimaire - CREE - 819-821-4357  
Cosmin Vasile - Directeur général - CRECA - 418-832-2722